L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 19 MARS 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

Une dame très connue, ayant eu plusieurs années d'expérience dans le professorat s'offre à donner des leçons d'Anglais et de Français, soit à domicile ou dans une école. 19 mars—10f

DEMANDES.

ON demande—Un jeune homme qui parle le français et l'anglais pour voyager au Têche. S'adresser avec références et donner nom en toutes lettres; Traveller, bureau de l'Abeille. 19 mars—2f

ON demande—Mari et femme pour tenir une maison—Bonnes références. S'adresser à l'Union Française, rue des Remparts. 19 mars—3f

DEMANDE d'emploi.—Un jeune homme Français, parlant plusieurs langues, désirerait se rendre utile soit dans une famille, au hôtel ou au restaurant, ou à n'importe quels autres travaux. Pas d'objection pour la campagne. S'adresser par lettre à SIMON 95 rue St-Louis. 16 mars—6f

ON demande chez M. LEON GODCHAUX, fabricant de vêtements 81 et 83 rue du Canal 100 bons tailleurs pour confectionner des pantalons. 12 mars—10f

A VENDRE.

A VENDRE ou à louer pour cause de départ, (avec ou sans meubles) la belle résidence No 181 rue des Remparts, près Ste Anne côté nord. S'adresser sur les lieux. 19 mars—2 sem.

A vendre—Le salon de liqueurs connu sous le nom de "Ehrhard Exchange," situé 46 Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. 6mars—

A LOUER.

A LOUER—La maison 112 Douane, convenable pour magasin, restaurant, club ou pension. S'adresser à Jos. Ziegler, 8 et 10 Royale. 15 mars—2sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Lawrence Finn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 20,516. Division C—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lawrence Finn décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19 mars—19 23 26

Succession de Jules Bineau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,707—Division E—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Bineau décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

19 mars—19 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Machines, Bouilloires, Pompes, etc. Aussi Des droits de patente de valeur.

Wilson Garrity & Cie vs Southern Glycerine & Mearine Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 14,780—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 23 mars 1887 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au local coin des rues Peters et Celeste, tout et l'entièreté des machines, appareil, bouilloires, pompes et stock des défendeurs contenus dans le local au coin des rues Peters et Celeste dans le premier district de cette ville, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

2° Aussi, le droit, titre et intérêt des défendeurs dans toutes les patentes ou droits qui ont leur ont été transférés par E. Grelloy ... d'après un acte pardevant John Bendernagel notaire, à la date de —— 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12 mars—12 15 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. P. Koch vs Paul St Pierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 14,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et la Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MARDI 22 mars 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 12 [illegible] ... rues Zimple, Leonidas, Jefferson et Quercy ... [illegible]

Etant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire d'Ezra Scott et als, conformément à un acte passé le 20 juillet 1884 pardevant Ernest Commagère, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

[illegible] de valeur sur la [illegible]

[illegible] ... défendeur de la demanderesse ... passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 2 février 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux sujet au paiement par l'acquéreur à Mme Sarah M.D. Roubieu demanderesse en cette affaire de la somme de huit cents dollars ($800) annuellement en paiement trimestriel de deux cents dollars ($200) chacun le premier jour de février, mai, août et novembre de chaque année durant toute la vie de la dite demanderesse.

La dite propriété devant rester spécialement hypothéquée pour garantir l'accomplissement et la fidèle exécution des conditions et stipulations précédentes par l'acquéreur, etc. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations de l'acte hypothécaire primitif passé pardevant Andrew Hero, jr, notaire, le 2 février 1883 relatif à l'assurance, aux taxes, aux frais d'avocat, etc. et dont copie est enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12 mars—12 19 26—avril 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Groceries Groceries Groceries

Un grand assortiment de Groceries, Vins, Liqueurs, etc.

Emile Permentel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 20,680—En vertu d'un ordre de vente, en date du 14 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI 25 mars 1887 à 10 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot assorti de groceries fines, vins, liqueurs, effets mobiliers, etc. conformément à un inventaire déposé à mon bureau. Maintenant à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. Et syndic dans l'affaire ci-dessus.

15 mars—15 19 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Groceries, Vins, Whiskies, Liqueurs, etc.

Aussi un wagon et un dray. Dans l'affaire de

Geier Frères vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,582—En vertu d'un ordre de vente daté le 17 mars 1887 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux, ci-après désignés, le MARDI 22 mars 1887, à 1 heure p. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, coin des rues Jackson et Rousseau dans le quatrième district.

Le contenu et les installations du dit local comprenant un fort stock de groceries de familles et fines, vins, liqueurs, whiskies, thé, tabac, etc. (Aussi des comptoirs, étagères, vitrines, etc.) le tout conformément à un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Aussi un wagon et un dray.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et aussi le provisoire dans l'affaire ci-dessus.

15 mars—15 19 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans d'une habitation sucrière de valeur dans la paroisse St Bernard.

Succession de Cyrus Chism.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,642.—En vertu de deux ordres de vente, datés respectivement 24 décembre 1886 et 22 janvier 1887, tous deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un consentement écrit, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 avril 1887, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ou habitation sucrière, situé dans la paroisse St. Bernard, Terre-aux-Bœufs, en arrière de l'habitation anciennement connue sous le nom d'habitation Reggio, à peu près à trois lieues et demie du fleuve Mississippi, dans l'intérieur de la dite Terre-aux-Bœufs, la dite habitation faisant face aux deux côtés du Bayou Yscloskey ou Biloxi, qui coule à l'est dans le lac Borgne, et mesurant dix-sept cents arpents de superficie et est borné sur le côté nord par des terres publiques, le lac Borgne et Proctorville, et sur le côté est par des terres publiques et les terres enregistrées au nom de S. R. Proctor, sur le côté sud par d'autres terres publiques et à l'ouest par l'habitation Reggio.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent incluant sucrerie, machines, outils aratoires, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, ainsi que les mulets, charrettes, wagons, outils, instruments aratoires etc., qui se trouvent et qui appartiennent sur les lieux.

Les effets mobiliers appartenant à ladite habitation consistent en 12 mulets, 6 grandes charrues à 4 mulets, 13 à 2 mulets, 13 sous-sols, 7 herses, 4 wagons à 4 mulets, 3 wagons à 2 mulets, 3 charrettes à 1 mulet, 15 couteaux à cannes, 1 balance, 2 stubble diggers, 2 grandes houes, 2 cultivateurs de J. B. West, 7 jeux de harnais, 6 herses tournantes, 1 machine et autres objets, etc., le tout plus ou moins.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur respectivement pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un billet avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le prix d'annonces, les frais du shérif, du gardien, etc., se montant à environ cinq cents (500) piastres, et de plus, les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété se montant à environ trois cents piastres ($300).

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 mars—18 25 avl 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

William McNamara vs Mme Margaret ... exécutrice d'Edmond Meehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 9 avril 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, désigné comme numéro quinze, dans l'îlet numéro quatre, sur un plan fait par le voyer de ville le quatorze ... mai 1831 ... [illegible] ... Champs Elysées ... Saint Jean Baptiste et Mandeville ... [illegible] ... le lot numéro quatorze, et dans le fond par le lot numéro huit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par feu Edmond Meehan de Rhodie Evans épouse d'Oliver Spriggs par acte passé pardevant Michael Gernon, notaire, en cette ville, en date du 26ème jour d'octobre A. D. 1850.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 9

PAR LE CONSTABLE.

Mme George G. Garner vs. Henry B. Foley.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 193—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Pierre ... juge de paix du Septième Ward, Napoléonville, paroisse Assumption, ... je vendrai à l'enchère publique, à l'entrepôt de W. B. Leonard, rue Baronne, entre Gravier et Union, le MARDI 29 mars 1887 à midi, la propriété suivante décrite ci-dessous à savoir—

... Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira un billet avec sécurité bonne et solvable portant intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le montant des frais du greffier, du shérif, d'annonces etc., se montant en tout à environ quatre cents piastres $400.

FENDEL HORN

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans

1 mars—1 8 22 29

VENTE DU CONSTABLE.

Mme John Bois, transférée vs W. J. McCall.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. ... [illegible]

Acquis par le défendeur par jugement dans l'affaire No 14,007 Cour Civile de District ... [illegible]

Conditions—Comptant.

J. O. LANDRY.

Constable de la Quatrième Cour de Cité.

16 mars—16 31—16 avril

Mme I. G. Reynolds vs. G. A. Guillaume.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9,190—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chs. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus ... la vente à l'encan, à la Bourse ... rue Magasin entre la rue Gravier ... LUNDI 21 mars 1887 ... ci-après décrite, à savoir: ... avec les améliorations ... voies ... [illegible] ... mesurant ... de 107 ... les parallèles ... défendeur conformément à un ... pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 ... 1866.

Conditions comptant.

J. O. LANDRY.

Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

19 fév—19—mars 5 20

Antoine Hourguette vs August Larrieu.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 12,209—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux encoignure Derbigny et Ursulines, JEUDI 24 mars 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu de la grocerie aussi un lot de bois et charbon d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN

Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans.

15 mars—15 20 24

Mme E. N. Cerda vs Chas. de Lebreton et Théophile Imbert in solido.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 12,171—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau Court Buildings, à l'encoignure des rues Lafayette et Camp, le SAMEDI 26 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de groceries, vins, liqueurs, une glacière à bière, tables, chaises, une table à billard, pigeon tables, avec les installations, et d'autres articles d'après l'inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans.

15mars—15 20 26

P. Mahoney contre John Silvin.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 8,721—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon bureau No 90 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 19 mars 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir—

Tous les droits, titres et intérêts d'une réclamation d'un procès intitulé "John Silvin vs P. Mahoney, No 8907" du docket de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et aussi (8) huit morceaux de bois 3x10 situés dans un terrain rue Enghein, entre les rues Royale et Chartres, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES

Constable de la Deuxième Cour de Cité.

9 mars—9 15 19

Pfister & McKey vs Charles Le Breton.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 12,268—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt No 132 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de groceries, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN.

Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 5mars—5 12 19

GROS LOT

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE D.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 12 AVRIL 1887.

2,179 Lots, montant en tout à

$535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5. CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..		$150,000
1 .. .. de	50,000..		50,000
1 Lot de....	20,000..		20,000
2 Lots de....	10,000..		20,000
4 Lots de....	5,000..		20,000
20 Lots de....	1,000..		20,000
50 Lots de....	500..		25,000
100 Lots de....	300..		30,000
200 Lots de....	200..		40,000
500 Lots de....	100..		50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100	Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	.. ..	200..	20,000
100	.. ..	100..	10,000
1000	.. ..	50..	50,000

2,179 Lots s'élevant à.........$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages dont ils ont la direction, est une garantie d'absolue loyauté et aussi pour chaque porteur de billet une garantie que les chances de tous sont égales, personne au monde ne pouvant savoir à l'avance les numéros que le sort favorisera. Donc, toute personne annonçant qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, en faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent remis en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifique îlet de terre rue des Champs Elysées, très élevé et cultivé en jardin depuis 40 ans.

Vente positive.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 26 mars 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins—

Un îlet de terre se composant de 24 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues des Champs-Elysées, (Français, Prieur et Johnson, Lequel îlet de terre mesure 328 pieds de face à la rue des Champs-Elysées, même façade à la rue des Français, 309 pieds 4 lignes de face aux rues Prieur et Johnson.

L'îlet ci-dessus sera vendu en bloc ou au détail à l'option des acquéreurs. Pour plus de détails se référer au plan maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, et la balance à un ou deux ans de crédit en billets portant hypothèque à six pour cent d'intérêt par an de date.

Actes pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

19 mars—

Maison rue des Français, No 129, avec toit à mansarde.

Petite maison rue Ste-Anne, No 501.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins—

1° Un lot de terre, situé dans le 3me District, dans l'îlet compris entre les rues Française, Union, Remparts et St-Claude, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.

Ensemble, une maison en bois couverte en ardoises, avec toit à mansarde, ayant au rez-de-chaussée cinq chambres, office et balcon sur la façade. Une autre bâtisse, attenant à la maison, de deux chambres, ayant deux chambres en bas et cinq au-dessus; gaz dans la maison, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc. Le tout en parfait état.

2° Un lot de terre, situé dans le 2me District, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 29 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Anne, sur 102 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble, une maison de quatre chambres, cuisine double, deux citernes, lieux d'aisance, etc. etc.

Le tout d'après les plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes pour l'année 1887.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs. 19mars—

Vente pour le compte de qui il appartiendra.

La goëlette "L'Eclair" à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI 23 mars 1887, il sera vendu, à la tête du Vieux Bassin, au pied de la rue Toulouse—

La goëlette l'Eclair du port de 21 64/100 tonneaux, mesurant 51 pieds de long, 17 pieds 3 pouces de large, 4 pieds de profondeur, ensemble ses agrès et apparaux, telle qu'elle se trouve maintenant au susdit endroit.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 mars

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC

Joseph Pinta vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,530. En vertu d'un ordre de vente, daté du 9 mars 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du Joseph Pinta, étant un sixième d'intérêt indivis dans:

Trois certains lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, désignés comme lots Nos 24, 25 et 26. Les dits lots mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent vingt pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Lots Nos 24 et 25 d'après un plan de Cosnier ingénieur civil dressé le 1er décembre 1844, au bureau de Armas, notaire, et le lot No 26 conformément à un plan de Joseph Pilié arpenteur, le 1er mai 1840, dans les archives de D. I. McCay, ex-notaire.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 sur la dite propriété en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant Edgar Grima, notaire public aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et Syndic dans l'affaire ci-dessus.

12mars—12 19 26—2 9 16avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil.

Un magnifique coffre-fort en fer, meubles de bureau, installation, etc.

Frances E. Gasquet vs. Here Housab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,021—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI 19 mars 1887 à 10 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 54 rue St Charles, un grand coffre-fort en fer à quatre portes de Hall, avec un lot de meubles de bureau, vitrines, comptoirs, étagères, ainsi qu'un lot de bijouterie, couteaux, fourchettes, cuillères, lunettes et autres objets conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7mars—7 11 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Bridget Hennegan vs Jeremiah Joseph Healy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 19,811—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 mars 1887, à midi, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° Cinq terrains situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Napoléon et Solomon désignés comme lots numéros 14, 15, 16, 17 et 18, et mesurant comme suit:

Les lots numéros 14, 15 et 16, mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Canal sur cent huit pieds de profondeur. Le dit lot No 14 formant le coin des rues Napoléon et Canal. Le lot numéro 17 mesure 31 pieds 11 pouces et une ligne de face à la dite rue du Canal, sur 108 pieds de profondeur, et le lot No 18 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la dite rue du Canal, sur 108 pieds de profondeur. Le tout d'après un plan dressé par I. H. Pilié daté le 15 décembre 1849, et déposé au bureau de R. J. Ker, notaire public, ensemble avec les droits, privilèges et appartenances.

2° Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le fond, désignés par les numéros cinquante six dans l'îlet numéro trente-neuf qui est borné par les rues Canal, Gasquet, Solomon et Napoleon ayant chacun, en mesure anglaise, vingt six pieds de face à la rue Canal sur cent cinq pieds de profondeur d'après un plan lithographique annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ex-notaire en cette ville, le vingt six avril 1867. Le dit îlet étant connu ou désigné comme îlet No 784 sur le nouveau plan de la ville ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, circonstances, privilèges et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

16fév—16,23—2,9,16,22mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Lehman & Co., vs Bernard S. Forcheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Cinq trente deuxièmes (5/32) de trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le 4ème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Live Oak ou Constance, Philippe et Première désignés comme lots A et B, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 1er mai 1851, et déposé comme plan No 5, dans les archives de William Monaghan, anciennement notaire en cette ville, et par la lettre H, sur un plan dressé par F. Z. Rothhaas, en date du dix huitième jour de mars, 1836, et déposé dans les archives de J. B. Marks, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 11. Les dits lots A et B se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles. Le dit lot H, mesure 36 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Philippe, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 mars—2,9,16,23,30—2 av.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE par ceci que le 15ème jour de février 1887, un jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après conçue dans les termes suivants:

Mme Mary E. R. McLeod vs Jacques Levy.—No 18,971. Division C.

Cette affaire a été appelée aujourd'hui; Bernard Fitche, Esq., pour la plaignante, le défendeur absent étant absent et non représenté. Et, après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et l'avocat, et pour les raisons oralement assignées, la cour considérant la loi et l'évidence pour la plaignante;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement en faveur de la dite plaignante Mary E. R. McLeod et contre le dit défendeur Jacques M. Levy, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et une dissolution de la communauté d'acquets et de gains existant maintenant entre eux.

Il est de plus ordonné que la dite plaignante ait et assume l'administration de sa propriété paraphernale et que le défendeur paye tous les frais du procès.

Jugement rendu le 15 février 1887.

Jugement signé le 21 février 1887.

(Signé): F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-unième jour de février en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.

M. A. McDONNELL, Député-Greffier.

1er mars—3f en 30j

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES! MEUBLES!

Ameublements de salon et chambre à coucher, grande glace plaquée française, armoire à glace, stove Charter Oak, vaisselle, etc.

Succession de Louise Dumortier, Veuve de James Flint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 20,217.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—MERCREDI, 23 mars 1887, à 11 a. m., au No 276 rue Roman, entre les rues Kerlerec et Columbus (Troisième District), en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 mars 1887, il sera vendu à l'encan, pour compte de la dite succession:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur livraison.

12mars—12,19,23.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chapeaux, Casquettes, Ombrelles, Cannes, Fixtures, Bail non-expiré, etc., le contenu du magasin connu sous le nom de "ORPHAN HAT STORE."

Dans l'affaire de Emile Larousssini vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, No 20,234.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 19 rue Bourbon—SAMEDI, 19 mars 1887, à 11 heures du matin, sur les lieux sous l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 7 mars 1887, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du dit magasin comprenant chapeaux, casquettes, ombrelles, cannes et valises, comptoirs, miroirs, chandeliers et des comptes courants. Aussi le terme non échu d'un bail savoir: pour les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre étant payés. Les mois d'avril, mai et juin dûs au taux de $90 par mois conformément à un bail en litige No 20,270, Division A. C. D. C. intitulée compagnie de l'hôtel St Charles contre E. Laroussini. Le tout d'après un bilan enregistré.

Conditions—Comptant. 4 mars—8, 14, 19

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix du Premier District,

La grande bâtisse en briques à trois étages, solidement construite, maison de résidence connue sous le nom de "Lee House", rue Carondelet, entre les rues Lafayette et Poydras; la maison de résidence en briques à trois étages avec mansardes, coin des rues Julie et St-Charles.

Succession de John B. Pittman.

No 1174—Vingtième District Judiciaire. Paroisse Lafourche.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON. ALBERT PAUL, Encanteur. Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'honorable juge de la Vingtième Cour de District Judiciaire pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 mars 1887, ... Louisiane, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits de passage et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, lequel terrain mesure 28 pieds 1 pouce de façade rue Carondelet, 28 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur à l'arrière, sur 151 pieds 10 pouces du côté du terrain No 4, et 151 pieds 1 1/2 pouce du côté opposé, le tout plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun (pavée) 20 pieds de largeur et ouvrant sur la Lafayette, bâtisse louée jusqu'au 30 septembre 1887 au taux de $75 par mois.

Les améliorations comprennent la vaste maison de résidence en briques à trois étages, connue sous le No 123 de la rue Carondelet connue sous le nom de "Lee House".

2° Un morceau de terre dans le Premier District de cette ville ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, formant l'angle des rues Julie et St Charles dans le carré d'îlet borné par les rues Camp et St Joseph, mesurant 29 pieds 3 pouces de façade sur rue Julie, sur la profondeur et façade, rue St Charles de 105 pieds, et avant la même profondeur de l'autre côté. Il est borné à l'arrière par une allée commune. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, comprenant la grande maison de résidence en briques à trois étages avec mansardes, située à l'angle des rues Julie et St Charles, avant de vastes chambres à coucher, bien aérées, salons, salle à manger, etc., parfaitement située pour et occupée pendant des années comme hôtel ou pension privée de premier ordre. Elle est louée jusqu'au 30 septembre 1887 au taux de soixante dollars par mois.

Conditions—Comptant. Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues sujettes aux baux existant. Les acquéreurs devant au préalable payer cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, exigé en dépôt. Actes de vente aux frais de acquéreurs pardevant ... Frost, notaire.

12mars—15 19 26—2 9 16 avril

Terrain de valeur rue Rousseau

Succession de Daniel O. Regan.

No 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—le SAMEDI 19 mars 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, ... de l'Hon. N. H. Rightor daté le 8 février 1887, il sera vendu—

Un terrain rue Rousseau dans l'îlet borné par les rues Jackson, Josephine et Fulton, mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 110 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Taxes dues en 1887 seront assumées par les acquéreurs.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Dalton, notaire. Dix pour cent exigé à la vente.

12fév—12 26 mars 5 12 19

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis sr. et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Dossier No 19,413. A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN Homes encanteur, Bureaux No 9 rue Carondelet—SAMEDI 19 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre le Natchez Alley et la rue Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887 et signé le 10 février 1887, par l'Hon Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, Dossier No 19,413, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1829, et mesurant, au pied français, conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre vingt un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, soixante-quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond, séparé par les lots 14 et 15, ——— pieds sur l'autre ligne.

Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton, voyers, le dit lot de terre mesure, en pied américain, 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins; le dit plan est daté du 25 décembre 1885, est maintenant déposé à l'emplacement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme le No 291 rue Dryades.

Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues en 1887.

16 fév—16,23—mars 3,13,19

Aux Bouchers

Ventes de Moutons et Bœufs.

N. O. AUCTION MARKET CO.,

North Front near Canal St.

LUNDI, 14 mars, à 4 heures de l'après midi, grande vente de moutons et bœufs en aussi grande quantité que pourront le désirer les acheteurs.

Les ventes se continueront sans interruption chaque jour à la même heure.

La compagnie est dès à présent à même de satisfaire tous les acheteurs et de remplir tous les ordres qui pourraient lui être donnés quelqu'importants qu'ils soient.

Emplacement central, prix les plus modérés.

15 mars—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

James R. Mitchell vs Mme M. J. Pascal, veuve de J. B. G. Leconte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,443.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Conti, Remparts et St Louis, mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur soixante pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de F. B. Hyde et de l'autre côté par la propriété de Pauline.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse, Mme Marie Jean Pascal, veuve de J. B. G. Leconte, conjointement avec Louis Leconte Jr., dans la proportion d'une moitié indivise pour chacun d'eux, par achat de Hyman Isaac et sa femme, d'après un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, le 18 janvier 1866 (Bureau des Aliénations, Livre 91, folio 12).

Et d'après un autre acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le 10 juin 1870, dûment enregistré au Bureau des Aliénations pour cette paroisse, dans le Livre 96, folio 755, le dit Louis Leconte Jr. a vendu sa moitié indivise dans la dite propriété à la dite Mme Marie Jean Pascal, veuve de J. B. G. Leconte, défenderesse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 fév—26 mars 5 12 16 26 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Une résidence avec façade en briques à un étage, couverte en ardoises, dans le Deuxième District, No. 86 rue St. Pierre, entre Dauphine et Bourbon.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville—SAMEDI, 19 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Pierre, Dauphine, Toulouse et Bourbon, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue St. Pierre sur une profondeur de 91 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent cette maison résidence de vanture en briques couverte en ardoises ayant quatre chambres, un cabinet et galerie dans le fond. Dans la cour une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au rez-de-chaussée et chambres à l'étage supérieur, chambres à laver, cuve, lieux d'aisance, installation de gaz dans toute la bâtisse de la façade.

CONDITIONS—Une moitié comptant le reste à un et deux ans avec billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de garanti. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, au frais de l'acquéreur.

5 mars—5,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées dans les Troisième et Septième Districts.

Trois cottages doubles couverts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Deux cottages neufs, élégants et simples, couverts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et St Claude, en face du square Macarty.

Le cottage double couvert en ardoises, No 73 rue Bartholomew, entre Bourgogne et Remparts.

Huit bons terrains rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Le cottage simple à un étage, rue Zimpel, entre les rues Leonidas et Jefferson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 18,645.

Succession de Charles Martens.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN Encanteur—Bureau, No. 79 rue Bienville—SAMEDI 9 avril 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A rendu le 31 janvier 1887 et signé le 4 février 1887 il sera vendu à l'encan les propriétés décrites ci-après appartenant à la dite succession, à savoir:

1° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues Pauline, Mataie Indépendance et Urquhart, formant le coin des rues Pauline et Marais et mesurant 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Pauline, sur une profondeur et une façade rue Marais de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage double à un étage couvert en ardoises, ayant de chaque côté deux chambres et une cuisine, une voie cochère, citerne en commun et lieux d'aisance.

Aussi, au fond du terrain, une dépendance faisant face à la rue Marais.

2° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et îlet que le terrain ci-dessus désigné par le No 2 mesurant 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage couvert en ardoises ayant de chaque côté 2 chambres et une cuisine.

3° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et îlet que ci-dessus désigné par le No 3, mesurant 31 pieds de façade sur la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage double à un étage couvert en ardoises ayant de chaque côté deux chambres et une cuisine, citerne en commun, lieux d'aisance, aussi une écurie à l'arrière.

4° Huit terrains dans le même district et îlet que le terrain ci-dessus désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Le lot No 11 forme le coin des rues Pauline et Urquhart et mesure 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Pauline sur une profondeur et une façade sur la rue Urquhart de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes. Etant les mêmes terrains acquis par le dit Charles Martens par achat de J. C. Davidson d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville le 7 juillet 1870 et par un jugement du 31 janvier 1873 rendu par l'ex-Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Caroline Martens, née Albert No 14,025 du Dossier de cette Cour, les actions des mineurs Louisa, Charles, Johanna et Caroline Martens dans la succession de leur mère Caroline Martens, née Albert, à été adjugée au dit Charles Martens.

5° Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7 dans l'îlet borné par les rues Pauline, Marais, Indépendance et St Claude, sur un plan dressé par J. J. Morel, le 31 janvier 1870, déposé au bureau de J. Cuyol notaire, en cette ville comme plan M.

Le dit lot d'après le dit plan mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, ayant 2 chambres, cuisine, citerne et lieux d'aisance.

6° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'îlet borné par les rues Pauline, Marais, Indépendance et St Claude, sur le plan mentionné ci-dessus formant le coin des rues Pauline et Marais, le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur et une façade sur la rue Marais de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, ayant deux chambres, cuisine, citerne et lieux d'aisance.

7° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bartholomew, Bourgogne, Mazant et Remparts mesurant 30 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoise renfermant de chaque côté deux chambres et une cuisine, avec cave, lieux d'aisance, dépendance dans la cour couverte en ardoises.

Ce morceau de terre est le même qui a été acquis par le dit défunt de Henry Wehrman par acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire de cette ville le 3 mars 1880, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 113, page 65.

8° Un certain lot avec les édifices et améliorations qui y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville (Carrollton) dans l'îlet borné par les rues Zimpel, Leonidas, Third et Jefferson désigné par le numéro onze sur un plan dressé par W. H. Williams, arpenteur, en date du 23 décembre 1873, déposé en l'étude de C. C. Porter, ancien notaire, mesurant 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, renfermant trois chambres et une cuisine, une chambre dans les mansardes avec galerie sur la façade, cave, lieux d'aisance, pavés et figuiers.

Conditions—La moitié ou plus au choix de l'acquéreur au comptant; le reste à un an de crédit représenté par les billets des acquéreurs à leur propre ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres garanties ordinaires.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication et devront faire sur les lieux un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 9.

Cottage double de choix dans le Troisième District, No 276 rue Roman, entre les rues Kerlerec et Columbus, à un îlet de l'Esplanade.

Succession de Louise Dumortier, veuve de James Flint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 20,217.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 mars 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No Dix borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, lequel dit lot est désigné par le No 8, et mesure 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Roman, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par A. Bourgerol, daté le 10 avril 1839, et déposé au bureau de L. Hermann ex-notaire en cette ville.

Cette propriété a été acquise par Mme Louise Dumortier, veuve de James Flint, par achat de Mme Félicie Philippe, veuve de Marcel Dorsigac, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 19 novembre 1879.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage, ayant de chaque côté trois chambres et une dans l'attic; une cuisine contenant de chaque côté une chambre; citerne et lieux d'aisance.

Conditions—Une moitié comptant, ou plus, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit d'un an, pour un billet garanti par lien, privilège et hypothèque du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Joseph Duvignaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12mars—12 19 26 av2 9 16

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'

49........Rue Carondelet........49

Capital..............$600,000

Actif................$94,915

ED. A. PALFREY..................Président

E. M. WALMSLEY..................Vice-Président

THOS. F. WALKER..................Secrétaire

18 fév—au20mars inclus

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Résidence en briques à trois étages pour famille,

Coin des rues Hôpital et Chartres, en face de l'église Ste-Marie.

V. Viosca et al. vs. Corinne Viosca et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,163.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 23 avril 1887 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23 février 1887 et signé le 1er mars 1887 par l'honorable Albert Voorhies juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Ursulines, désigné par la lettre F sur un plan dressé par A. de Armas, sous voyer de la ville, le 10 octobre 1880 et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 25 juin 1881. Le dit lot forme le coin des rues Chartres et Hôpital, et mesure 24 pieds de face à la rue Chartres, sur 92 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Hôpital, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à trois étages pour famille contenant au rez de chaussée, un corridor d'entrée du côté de la rue de Chartres et de la rue Hôpital, de grands salons avec arches et une salle à manger spacieuse, au second étage trois chambres à coucher, un cabinet spacieux et deux lieux d'aisance, la même distribution au troisième.

Aussi une cuisine en briques à deux étages, toit en ardoise qui y est attachée, ayant en tout six chambres, chambre à charbon, lieux d'aisance, etc., et un beau balcon en fer faisant le tour de la bâtisse principale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur divisée en paiements égaux, en billets pour satisfaire la part des vendeurs, portant 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits billets seront garantis par privilège et hypothèque du vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion à crédit et transférer la police d'assurance au détenteur des billets.

L'acte de vente renfermera la clause de non aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de procès et de vente pour forcer le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au dessus du prix d'adjudication des taxes d'Etat et de ville de 1887 et déposera avec l'encanteur 10 0/0 du prix de vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26—avril 2 9, 16 23

Propriété

RUE DAUPHINE,

Vis-à-vis l'Eglise St-Vincent de Paul.

Succession de Kunegonda Brunner, épouse de Henry Lohring.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,050

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 9 avril 1887 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1887 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Montegut, Congrès et Royale mesurant en mesure française 37 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises, connue par le numéro municipal 680 rue Dauphine, ayant 4 chambres, bâtisses dans le fond attenant à la maison ayant 4 chambres, cuve, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit de 1 et 2 ans avec billets de l'acquéreur ... du jour de la vente avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement et la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets ou une portion et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assurera la propriété et transfèrera la police au porteur des dits billets. Il assumera le paiement des toutes les taxes de 1887 en sus de l'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 12 19 26 av2 9

Propriété rue Mandeville.

Succession de M et Mme J. R. Laine

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 9 avril 1887 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mars 1887 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Moreau et Casacalvo mesurant 40 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur ... [illegible] ... pour une partie seulement est de 120 pieds ... faubourg Marigny.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 12 19 26 avril 2 9

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Page

No. 20,081—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriétés de choix dans le premier, quatrième et sixième districts, pour résidences. Garanti un bon placement.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS Encanteur—Bureau No. 16 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine entre les rues Natchez et Gravier, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Hon A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A en date du 7 mars 1887, et un ordre supplémentaire en date du ... pour du mars 1887, rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Constance, Annunciation, Erato et Calliope mesurant chacun 19 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent étant une résidence en bois à deux étages et attic et à deux corps de logis, désignée par les Nos 34 et 36 rue Constance. No 34 est loué à bail à raison de $40 par an jusqu'au mois d'octobre. No 36 est loué à raison de $240 par an, elle est construite retirée de la banquette avec parterre ornemental et galerie de devant et corridors en haut et en bas avant 10 chambres sur chaque côté dans la bâtisse principale et les dépendances.

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Washington et Sixième désigné par le No 5 dans l'îlet 185, mesurant 50 pieds, plus ou moins, de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations un joli cottage en bois à un étage avec mansarde à deux corps de logis, désigné par les Nos 246 et 248 rue Coliseum. No 246 loué à raison de $180 par an, No 248 loué à raison de $144 par an, construit retiré de la banquette, avant de chaque côté une allée pour voiture et contenant 5 chambres; une écurie et une grande cour sur chaque côté.

Dans le Sixième District.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Camp, Magasin et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 18 et 19, le lot No 18 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 161 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, le lot No 19 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un grand shop de charpentier en bois, couvert en ardoises, et touchant à la propriété quatrièmement décrite faisant face à la rue Toledano.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 6ième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toledano, Camp, Magazine et l'avenue Louisiana désignés par les Nos 23 et 24 mesurant chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Toledano sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à deux étages à deux corps de logis, avec une bâtisse à trois étages dans le fond désignée par le No 176 et 178 rue Toledano. No 176 est loué à raison de $240 par an. No 178 est occupé par M. John Page.

Les deux corps de logis renferment chacun deux salles à manger et neuf belles chambres à coucher, avec citerne, gaz, galeries devant et derrière, et le reste du terrain du côté de la rue du Camp pour améliorations ultérieures, promenade et jardin.

Une moitié d'intérêt indivise dans la propriété quatrièmement et dessus décrite appartient à la succession susdite. Les propriétaires de l'autre moitié prennent part à cette vente.

Tous les autres détails seront mentionnés au jour et au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré des acquéreurs, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection des dits billets. Les édifices devront être assurés et les polices transférées aux porteurs des billets. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix d'adjudication. Il devra aussi être fait un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 mars—9 12 19 26—avril 2 9

G. Léaumont,

Pharmacie homéopathique,

—Au coin des rues—

DAUPHINE ET DUMAINE.

Téléphone No 400. Nlle-Orléans.

8 août—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE.

Coin Constance et de l'Avenue Peters, En face de l'Asile Poydras.

Succession de Mme Louisa Bossen, femme décédée de Wm Cannon

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," daté le 3 mars 1887, Dossier No 16,634, dans l'affaire de la succession de Mme Louisa Bossen, femme par un premier mariage de Wm Vandervoort, décédé, et par un second mariage de William Cannon, il sera vendu à l'encan

Le joli cottage en bois, formant le coin sud-est de l'Avenue Peters et de la rue Constance, îlet No 187 ou B, borné par les rues Laurel et Octavia, Sixième District de cette ville, ayant 6 chambres, un hangar, lieux d'aisance, etc., et 2 citernes en bon état, et valant environ $15 ou $20 par mois.

Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et une façade sur l'Avenue Peters de 120 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément à un plan à l'endroit de la vente.

La propriété se trouve entre une double ligne de chars et est véritablement une charmante petite maison.

Conditions.—Une moitié comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 pour cent comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 en plus de l'adjudication. Acte de vente pardevant Paul Renshaw, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 13 20 27 avril 3 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME MARY MITCHELL.

Propriété de valeur améliorée

Dans les

Premier et Quatrième districts.

La RESIDENCE en BRIQUES avec JARDIN, Coin des rues Jackson et Camp.

Aussi rue Julie et contiguë au moulin à riz de ERNST,

Et rue Notre-Dame, derrière les propriétés ci-dessus.

Terres dans la paroisse Livingston

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 18,707.

Vente pour une division d'intérêts.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—le SAMEDI 26 mars 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, lequel ordre est daté le 16 septembre 1886, dossier No 18,707, dans l'affaire de la Succession de Mme Mary Connor, femme de John Mitchell, tous deux décédés, pour un partage d'intérêts entre les héritiers, tous d'âge et pour payer les legs et dons, il sera vendu à l'encan.

Quatrième district — Coin des rues Jackson et Camp.

1° Deux terrains de ... [illegible] ... vont au ... dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Chestnut, formant le coin des rues Camp et Jackson et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Jackson sur 125 pieds de profondeur et face à la rue du Camp mesure américaine et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages solidement bâtie avec toit en ardoises, ... [illegible] ... et installation partout.

2° **Premier District, rue Julie.** Un terrain avec les bâtisses ... [illegible] ... la Notre-Dame, Magazine et Tchoupitoulas, attenant au Moulin à riz de Ernst & Co, et mesurant 66 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages avec toit en ardoises ... connue sous les Nos 101, 103 et 105 rue Julie.

Sur la rue Notre-Dame.

3° ... [illegible] ... même district et îlet que la dernière propriété décrite ... rue Notre-Dame ... Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages ... connue sous le No 94 rue Notre Dame ... ayant quatre chambres en haut et en bas, et les dépendances en bois, citernes, lieux d'aisance, etc.

Terres paroisse Livingston.

4° ... [illegible] ... paroisse Livingston ...

CONDITIONS ET TERMES—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt ... [illegible]

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des divers acquéreurs ... en 1887 ...

20fév—20 27 fev—6 13 20 26 mars

Propriété de valeur vacante,

COIN DES RUES CANAL ET CLAIBORNE.

H. M. Hyams et als. vs. E. M. Hayes, tuteur, et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A UN LONG CRÉDIT—A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—le SAMEDI 26 mars 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville ... et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ... rendu le 14 février 1887 et signé le 18 février 1887, Dossier No 19,252 dans l'affaire de Henry M. Hyams et als vs. Bernard M. Hayes, tuteur, et als., il sera vendu à l'encan.

DEUXIÈME DISTRICT.

Coin des rues Canal et Claiborne.

CINQ TERRAINS ... [illegible] ... Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Dolhonde, Claiborne et Iberville, et formant le coin des rues Canal et Claiborne, désignés par les Nos 1, 2, 3, 27 et 28 qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 1 forme le coin des rues Canal et Claiborne et mesure 26 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Canal sur 104 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Claiborne et contigu au lot No 28 du côté le plus rapproché de la rue Derbigny.

Les lots Nos 27 et 28 mesurent chacun 26 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 4 lignes. Les lots Nos 2 et 3 sont contigus aux lots ci-dessus dans le fond et mesurent chacun 26 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, tous entre lignes égales et parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par MM. Williams & Patton architectes et arpenteurs, lequel plan pourra être vu à l'endroit de la vente. Chaque terrain sera vendu séparément.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses de garanties usuelles, les paiements à crédit seront divisés en billets ... dans la satisfaction des parties intéressées ... et dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux et les acheteurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1887, en outre de leurs adjudications.

Actes de vente pardevant John G. Eustis Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété triangulaire de valeur.

Rue Tchoupitoulas, entre les rues Joséphine et Adele.

Succession de Alfred Shaw, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI 2 avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux (2) ordres de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date le 14 février 1887, et l'autre un ordre amendé daté le 18 février 1887. Dossier de la Cour No 19,365 pour le compte de la succession de Alfred Shaw décédé il sera vendu à l'encan:

Un terrain de valeur de forme triangulaire situé dans le Quatrième District dans l'îlet triangulaire borné par les rues Tchoupitoulas ou Levee, Water ou Front, Joséphine et Adele, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné comme lot No 1, mesurant 64 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 83 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Water sur une profondeur à travers l'îlet de la rue Tchoupitoulas à la rue Water de 16 pieds 1 pouce et 6 lignes du côté le plus rapproché de la rue Joséphine et 7 pieds 2 pouces à l'extrémité de la ligne triangulaire la plus rapprochée de la rue Adele. Etant la même propriété acquise par l'entremise de Wurzburger Wade et autres d'après un acte passé pardevant T. O. Stark, ex notaire, le 7 décembre 1855.

Les améliorations consistent en une longue maison en bois à deux étages, toit en ardoise et servant comme résidence pour plusieurs locataires, avec citerne, etc., et rapportant $16 par mois.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payé comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes dues en 1887 en plus de son adjudication.

Acte de vente pardevant F. B. Earhart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 fév—mars 6 13 20 27 avril 2

Edmond Marchesseau vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 19,813—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles A. Carrière syndic provisoire de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

12mars—12,16,20

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Résidence de choix.

No. 264 rue des Remparts entre les rues des Ursulines et Hôpital

et

No. 213 Chemin du Bayou.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, il sera vendu à l'encan:

1. **La magnifique résidence en briques à deux étages No. 264 rue North Rempart** sur le côté est, entre les rues Ursulines et Hôpital. Le lot mesure près de 64 pieds de face à la rue des Remparts sur environ 152 pieds de profondeur. La résidence est ample pour une grande famille, est attrayante en apparence, a un terrain suffisant pour un jardin, se trouve dans un voisinage agréable pour habiter, et étant à proximité des affaires serait agréable pour quelqu'un qui désire une résidence sur cette charmante avenue, la rue des Remparts. Elle est louée à raison de $60 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

2. **La résidence à deux étages et demi No 213 Chemin du Bayou** ... [illegible] ... rue Treme, son entourage et accessible au commerce, et est louée à raison de $30 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec intérêt de 7 pour cent seulement par an du jour de la vente et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumant toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1887 et un dépôt de 10 pour cent fait au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant N. B. Trist, notaire.

12 mars—12 19 20 25 26

Vente par Thomas C. Porteous, tuteur légal de la mineure Mary Hull Porteous.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—VENDREDI 15 avril 1887 à 11 heures du matin à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 12 mars 1887, rendu dans la tutelle de Mme George Porteous No 16,502 de la dite Cour, il sera vendu:

1. Une certaine portion de terre dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord, Lafayette, St Charles et Calliope, mesurant 31 pied français 120 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur et façade de 104 pieds sur la rue Delord.

2. Un lot de terre dans le même îlet mesurant ... [illegible] ...

... [illegible] ...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux corps de logis.

Nos 579 et 581 rue Bienville, entre Prieur et Johnson.

Mary Ann Reynolds vs. John Reynolds et als

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,375

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 2 avril 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, en vertu d'un ordre en partage ... [illegible]

... [illegible] ...

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 276 rue Gasquet,

Entre Tonti et Rocheblave.

Succession de Mary Daly, femme décédée de Michael Burke.

No 19,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 2 avril 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins ... [illegible] ...

Un cottage en bois à un étage, No 276 ... [illegible]

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera ... taxes ... 1887 et déposera 10 pour cent ...

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ... notaire public.

Mars 1—12 19 26—avril 2

Résidence de choix pour famille.

Coin des rues Dryades et St-Andre et quatre grands terrains près du nouveau Bassin.

A. J. Ward fils et als vs leurs créanciers

No ... —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—le SAMEDI 26 mars 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 février 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

1. **La résidence en bois à deux étages** ... [illegible] ... Premier District ...

Le terrain comprend 2 lots désignés par les lettres A et B qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent ensemble 71 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades 83 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond 141 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue St André, et 141 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine, et formant le coin des rues Dryades et St André.

La bâtisse est retirée des deux rues, a une galerie devant et derrière, de grands corridors salon, bibliothèque, salle à manger, office et cuisine et chambre à bain en bas et cinq chambres à coucher, cabinet de toilette en haut, grande citerne au-dessus d'un appartement en briques, hangars, écurie, etc., et une belle cour pour jardin et pelouse.

On peut prendre possession de la propriété immédiatement.

2° **Quatre terrains de choix pour bâtir**, ... **Dryades, Remparts, Julie et Delord**, ... Nos 114, 115, 116 et 117 sont contigus ... 123 pieds 7 pouces de face à la rue Dryades 80 pieds 1 pouce et 4 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 121 pieds et 4 pouces sur le côté le plus rapproché de la rue Julie et 142 pieds 1 pouce et 4 lignes du côté le plus rapproché de la rue Delord. La contiguïté de cette propriété au Nouveau Bassin la rend avantageuse comme site pour un chantier de bois ou pour emmagasiner un nombre de ... ou chemin.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente avec intérêt de 8 pour cent par an. Billets ... vendeurs et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant MM. Wolfe & Rouen notaires.

22 fév—22—mars 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques Nos. 32 et 34 rue Bourbon.

Claire Leblond et ...

No 19,958—Cour ... paroisse ...

PAR HOEY & O'CONNOR ... Hoey, encanteur ... Carondelet—SAMEDI, ... Bourse d'Encan Arcade ... d'un jugement dans ... l'Hon. W. T. Houston ... de District, pour la paroisse d'Orléans, le 1er février 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, Douane et Bienville mesurant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces 5 lignes, le tout au pied américain. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue par les Nos 32 et 34 rue Bourbon et la propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1887.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans, avec billets hypothécaires, signés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés et divisés en coupons, s'il est nécessaire, portant un intérêt de sept pour cent par an jusqu'au paiement final avec toutes les clauses usuelles de non aliénation, assurance sur les bâtisses et le transfert de la police au vendeur ou autres détenteurs des dits billets. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement des billets. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1887 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James Fahey à taire, aux frais de l'acquéreur

11 fév—11,19,26—mars 5,12,19